

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES RISQUES INDUSTRIELS

OBJECTIFS

Conseiller la Direction dans sa stratégie SSE
Piloter l'amélioration continue du système de management SSE
Manager une équipe de responsables et d'animateurs SSE
Évaluer et prévenir les risques SSE
Evaluer la situation de l'entreprise au regard des référentiels et des réglementations
Piloter et accompagner l'entreprise dans ses démarches de certification et de conformité réglementaire (MASE, ISO 14001, 45001...)
Former et faire adhérer chacun aux politiques de gestion du risque industriel
Prendre en compte les acteurs internes et externes dans la démarche de prévention de gestion des risques

ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE,
CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 65 jours
sur 12 mois
Code WEB : MSSRI
Code RNCP : RNCP37809



POUR QUI ?

Public

Etudiants en poursuite d'études

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)
ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2025.

Statut apprenti : Scolarité financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail en apprentissage ou de professionnalisation.

DIPLÔME

Manager des risques industriels, Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 18/07/2023, publiée le 19/07/2023

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Aix-en-Provence, Arras, Le Mans, Lyon, Nancy, Paris - Nanterre, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

Management de projets

Gestion de projets et culture projets

Réglementation Santé et Sécurité

Droit du Travail

Responsabilité du manager, sanctions

Réglementation et facteurs de risques professionnels

Risque chimique

Gestion des AT/MP : arbre des causes

Réglementation Environnementale

Droit de l'environnement / Evaluation environnementale

ICPE

Pollutions industrielles

Valorisation des déchets

Management des hommes dans les transitions

Management d'équipes

Conduite du changement

Méthodes et normes Santé et Sécurité et Environnement

Evaluation des risques professionnels : EvRP

AMDEC

APR / HAZOP / HAZID

ISO 14001 : système de management de l'environnement

ISO 45001 / MASE : système de management de la SST

Risques professionnels

Approche ergonomique

RPS : risques psychosociaux

Risques physiques

Habilitations & équipements de protection (EPC, EPI)

Pilotage stratégique et économique des projets et des entreprises

Analyse financière / Viabilité financière d'un projet

Indicateurs et tableaux de bord

Application métier

Stratégie SSE

Communication interne

ISO 19011 : méthode d'audit interne SSE

Audit de conformité réglementaire : mise en oeuvre pratique

Risques industriels

Gestion de crise et Plan de continuité d'activités (PCA)

Incendie : prévention des risques et dimensionnement des installations

ATEX : prévention des risques et dimensionnement des installations

TMD : réduire et maîtriser les risques liés au transport des matières dangereuses

Risques technologiques et risques naturels

Risques liés au vieillissement des installations

Méthodologies et outils professionnels

Dynamique de groupe

Démarche d'innovation

Ecrit et oral professionnels

Structuration du projet professionnel

Mission et thèse professionnelle

La mission en entreprise, d'une durée de six mois équivalent temps plein, est évaluée par le tuteur d'entreprise en fin de parcours, et fait l'objet de la rédaction d'un rapport de vision stratégique à mi-parcours, présenté à l'oral et évalué lors de la visite en entreprise.

Dans le cadre de cette mission, l'étudiant mastérien mène un projet de thèse professionnelle qui permet d'identifier puis d'explorer en profondeur un sujet d'entreprise constituant la problématique de la thèse, choisi par l'étudiant mastérien et son tuteur d'entreprise. La méthodologie déployée doit permettre d'arriver à la mise en oeuvre d'une solution innovante pour l'entreprise.

La thèse professionnelle est présentée à l'écrit et soutenue à l'oral.